



Bulletin d'informations municipales

Avril 2016

Madame, Monsieur,

Avant tout, les attentats ignobles que vient de connaître Bruxelles après Paris... et que connaissent beaucoup de villes dans le monde m'amènent à inviter à un moment de recueillement mais aussi de réflexion sur l'évolution de notre monde.

Paix à la mémoire des victimes et solidarité entre nous !

C'est aussi, pour nous élus, des contraintes supplémentaires de sécurité à mettre en place. Aidez-nous par votre collaboration.

La mémoire douloureuse, c'est aussi être attristé par le décès prématuré de deux des nôtres :

- ♦ **Christian JEUNE** nous a quittés en octobre dans le cours de son troisième mandat. En tant que conseiller délégué, il a eu un rôle fondateur dans la mise en place des activités périscolaires. C'est **Julien LEPOLARD** qui a rejoint le Conseil Municipal.
- ♦ **Michel THIERRY**, après de longues années au service de la commune, n'a pu que trop peu profiter de sa retraite et vivre ses engagements associatifs, en particulier en tant que Président, depuis 35 ans, de la société de pêche.

Je renouvelle mes condoléances à leurs familles et à leurs proches.

La vie se poursuit. Celle de notre commune est animée par une équipe dont tous les membres ont la ferme volonté de continuer d'avancer dans un contexte de plus en plus compliqué.



L'un des problèmes « clé » est aujourd'hui **LA SÉCURITÉ**. C'est de notre responsabilité d'élus, mais c'est aussi l'engagement de tous qui est nécessaire.

Nous agissons d'abord pour celle de nos écoles par une présence renforcée, des mesures d'interdiction de stationner à proximité, des plans d'évacuation en cas de menace avérée (nous recevons des directives strictes dans ce cadre).

La sécurité, c'est aussi celle du quotidien par une amélioration des conditions de circulation et de stationnement, c'est la protection de nos biens contre les vols et les dégradations.

Alain CLOEZ, adjoint en charge de la sécurité vous présente dans ce bulletin l'ensemble des mesures en cours.

C'est le principe retenu : chaque adjoint ou conseiller délégué vous présente dans son domaine de compétence les actions réalisées, présentes et à venir. Il y a bien sûr un capitaine mais sans bons équipiers, il n'est rien !



Un point essentiel, en cette période, c'est aussi **LA SOLIDARITÉ**. Elle s'exprime par nos actions sociales et par notre CCAS (fiche jointe).

La solidarité, en particulier vis-à-vis de nos aînés et de nos retraités, a pris un tour très concret avec deux actions en mars qui se sont déroulées à Poix du Nord. L'une organisée par la CCPM « **la communauté amie des aînés** » et l'autre par le CLIC et la mutuelle HUMANIS « **bien vivre sa retraite** ». Ces actions s'inscrivent dans notre double volonté d'apporter un maximum d'informations, de conseils à nos aînés et de faire reconnaître notre commune, au sein de la Communauté de Communes, comme un acteur engagé auprès des aînés et des personnes en difficulté.

Si notre repas des aînés est un grand moment de convivialité, le colis des aînés est un geste amical, nous souhaitons être « utiles » pour les aînés et les personnes en difficulté. Nous sommes vigilants au travers d'opérations comme le plan canicule ou grand froid mais aussi à l'écoute des problèmes et toujours en recherche de solutions, tant Ludivine JOVENIAUX que moi-même.

Je me suis fixé comme règle de recevoir tout concitoyen ayant un problème pour lequel nous pouvons l'aider. Certes, nous ne pouvons pas (hélas !) toujours apporter de solution mais écouter, orienter, parfois assister avec l'aide du CCAS très impliqué. Je souhaite que toute personne qui sort de mon bureau après un entretien, même bref, puisse repartir un peu mieux que quand elle y est entrée !



Nous avons aussi des évolutions récentes dans plusieurs dossiers importants pour notre commune :

D'abord en termes de **TRAVAUX**, un chantier majeur va s'ouvrir le 9 mai pour une durée de 6 à 7 mois : il s'agit de l'assainissement (eaux usées, eaux pluviales) rue du Château, place Talma, rue Talma, en partie rue des Arts.

Le SIDEN/SIAN qui est en charge de l'assainissement, via sa filiale NOREADE, a inscrit à son programme 2016 ce lourd chantier qui nous amènera très logiquement à clôturer par la réfection de la voirie et des trottoirs.

Je suis conscient que cela occasionnera des gênes pour la circulation, les commerçants et les riverains. Nous prendrons avec l'entreprise LORBAN, titulaire du marché pour NOREADE, toutes les mesures pour limiter les perturbations.

La place Talma sera en partie occupée par la base de vie, le stockage du matériel et des matériaux. Les poids lourds ne pourront plus y stationner. Par contre, la ducasse de juillet pourra s'y dérouler.

Les autres travaux détaillés plus avant sont ceux d'entretien indispensable, de réponse à des obligations de sécurité, d'amélioration du stationnement ou de contribution à l'embellissement de notre commune.



LE SERVICE DES EAUX : Je vous dois une information claire sur la situation. Notre volonté, exprimée par les deux équipes qui se présentaient à vos suffrages, était de maintenir notre régie communale.

Le Législateur en a décidé autrement au travers la loi « **NOTRE** » (Nouvelle **O**rganisation **T**erritoriale de la **R**épublique) transférant cette compétence au plus tard au 1^{er} janvier 2020 aux Communautés de Communes, **loi incontournable**.

Nous pouvons donc attendre le 1^{er} janvier 2020 mais, si nous adoptons cette attitude, non seulement nous aurons perdu la compétence mais nous n'aurons absolument pas pu négocier les modalités d'exploitation. Pour le dire directement, le prix de l'eau passerait du jour au lendemain de 0,95 € à 1,40 € voire plus (tarif actuel de Noréade qui exploite les réseaux de toutes les communes de la CCPM sauf Bousies et nous-mêmes).

Notre réflexion est donc de dire que c'est à nous de négocier en amont pour obtenir du futur exploitant des garanties de qualité de l'eau, d'entretien de notre château d'eau, de notre station de pompage, de notre réseau mais aussi un lissage du prix de l'eau sur 10 voire 12 ans et également de valoriser à son juste prix ce réseau pour sa cession obligée (nous resterons cependant propriétaire du château d'eau et de notre station de pompage mais avec une obligation d'entretien complet par l'exploitant).

Rappelons cependant - pour être objectif - que le prix de l'eau ne représente que 25 % de la facture payée, le reste étant des taxes collectées pour divers organismes et reversées, qui elles ne changent pas car calculées non sur le prix de l'eau mais sur la quantité consommée.

Voilà, les discussions sont engagées. Nous vous tiendrons évidemment informés.



Un autre enjeu de cette année et des années à venir concerne l'**EDUCATION** de nos enfants et le devenir de notre collège et de nos écoles.

D'abord au niveau du collège : si la sortie du Réseau d'Education Prioritaire (REP) est une décision devenue effective, les démarches conjointes des parents d'élèves, des enseignants, soutenues par plusieurs élus, en particulier, le député Monsieur Christian BATAILLE et moi-même, nous ont permis - lors de la réunion au Ministère de l'Education Nationale - d'obtenir des garanties sur le maintien de certains dispositifs spécifiques comme par exemple « l'école ouverte » pendant les vacances scolaires.

J'ai d'autre part obtenu, en janvier, une réponse positive du Président du Conseil Départemental, Monsieur Jean-René LECERF, quant à la réhabilitation de notre collège Montaigne. Celui-ci fait partie des trois seuls collèges dont la réhabilitation a été inscrite au programme de la mandature du Conseil Départemental.

Pour notre école primaire, il y a maintenant la question de la mise en accessibilité et de la sécurité de nos classes. Elles sont anciennes, cependant bien entretenues, il faut le souligner ; mais il est impossible par la topographie des lieux de répondre aux nouvelles normes d'accessibilité. Lors de sa venue en juillet, Madame le Sous-Préfet a visité nos écoles et nous a fait part de sa préoccupation à ce sujet.

Il n'y a que 3 solutions :

- soit faire le mieux possible avec l'existant et obtenir des dérogations par rapport aux nouvelles normes,
- soit faire une rénovation lourde, voire une reconstruction sur le même site modifié (en acquérant par exemple la propriété voisine),
- soit construire un nouveau groupe scolaire.

Nous avons procédé à une pré-étude chiffrée de différents scénarios. Les montants varient selon les hypothèses entre 3,4 et 4 millions d'euros TTC. Il faut être réaliste : sans aides significatives de l'Etat, du Département, de la Région, voire de l'Europe via les fonds européens, nous n'en aurons pas les moyens.

Alors, le parcours du combattant est engagé pour essayer d'obtenir aides et subventions... rien n'est à espérer avant 2017 en terme d'engagement des différents « partenaires ».

L'opération ne deviendrait envisageable que si deux conditions au moins étaient satisfaites :

- ♦ un taux de subventions des divers organismes représentant au moins 50 % de l'investissement,
- ♦ la garantie du maintien de la dotation de solidarité « bourg centre » dont nous bénéficions depuis 2015 de 110.000 € actuellement, ce qui permettrait de faire face à un emprunt de 1,5 à 2 millions d'euros sur 20 ans.

Comme vous pouvez le constater, la tâche est lourde et les incertitudes nombreuses.

J'ai la chance d'avoir une équipe d'adjoints, de conseillers délégués, de conseillers (et j'insiste de tous les conseillers) volontaires et engagés. Je les remercie ainsi que les membres de notre CCAS et nos employés municipaux que nous voulons de plus en plus impliquer dans nos projets.

Quant à moi, maintenant retraité, je suis totalement engagé et disponible à votre service.

Le Maire
Jean-Pierre MAZINGUE

LES FINANCES

Daniel RONCHIN, premier adjoint, adjoint aux finances et la **commission** « finances ».

Au niveau de la commune :

C'est tout d'abord un travail en étroite collaboration entre M. le Maire et moi-même. C'est un point particulièrement sensible en cette période de réduction des dotations de l'Etat, de raréfaction des subventions et d'accroissement des charges qui nous sont imposés (avec le dossier particulièrement lourd de la mise en accessibilité de nos 17 sites !).

C'est aussi une large concertation avec la commission des finances qui est source de réflexion et force de propositions au Conseil Municipal.

Nous disposons maintenant des résultats définitifs de l'année 2015 (chiffres de l'exercice, hors les reports antérieurs et affectations).

| Section de Fonctionnement Dépenses | | |
|-----------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | Réalisé 2015 | Budgétisé 2015 |
| 011 - Charges à caractère général | 414.652,19 € | 434.400,00 € |
| 012 - Charges de personnel et frais assimilés | 671.785,85 € | 695.766,68 € |
| 014 - Atténuations de produits | 94.585,00 € | 94.585,00 € |
| 65 - Autres charges de gestion courante | 185.864,44 € | 233.205,00 € |
| 66 - Charges financières | 45.596,61 € | 48.400,00 € |
| 67 - Charges exceptionnelles | 0,00 € | 1.000,00 € |
| Fonctionnement - Dépenses - Total | 1.412.484,09 € | 1.507.356,68 € |

| Section de Fonctionnement Recettes | | |
|----------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | Réalisé 2015 | Budgétisé 2015 |
| 013 - Atténuation de charges | 75.833,98 € | 100.000,00 € |
| 70 - Produits de services, du domaine et ventes diverses | 33.772,17 € | 39.350,00 € |
| 73 - Impôts et taxes | 751.363,25 € | 735.445,00 € |
| 74 - Dotations, subventions et participations | 714.046,27 € | 679.820,00 € |
| 75 - Autres produits de gestion courante | 34.115,80 € | 33.000,00 € |
| 77 - Produits exceptionnels | 38.660,52 € | 6.000,00 € |
| Fonctionnement - Recettes - Total | 1.647.791,99 € | 1.593.615,00 € |

Nous dégageons un **excédent de fonctionnement** de l'exercice de **235.307,90 €**.

Ce montant est affecté à la section d'investissement pour :

- rembourser nos emprunts,
- autofinancer une partie de nos travaux.

C'est un excédent qui est correct mais dû essentiellement à l'obtention, pour la première fois en 2015, de la **dotation de solidarité rurale** « bourg centre » de 119.597 €, dont le devenir est incertain.

Nos efforts ont particulièrement porté sur la poursuite de la maîtrise de la masse salariale (les départs en retraite ne sont remplacés que partiellement) et sur le contrôle rigoureux des frais généraux en renégociant chaque fois que possible les principaux contrats de la commune avec des résultats significatifs :

- Baisse de 10 % sur les assurances de la flotte des véhicules,
- Réduction entre 6.000 et 8.000 € attendue sur le gaz après un nouvel appel d'offres et avec un nouveau fournisseur,

- Baisse de 3.000 € sur le contrat lié au matériel bureautique et de reprographie (avec du matériel plus performant),
- Réduction des coûts téléphoniques et internet (lorsque l'ancien contrat sera définitivement achevé) avec un équipement plus moderne et l'accès internet sur la grande majorité de nos sites,
- Récupération d'indemnités d'assurances suite aux vols subis (7.492 € sur le premier vol avec un recours de notre part ayant permis de récupérer 4.560 € supplémentaires et 9.134 € sur le vol du camion).

Ce sont des exemples mais c'est au quotidien que nous poursuivons notre lutte contre le gaspillage.

Et ces efforts devront être encore accrus si nous voulons maintenir une situation financière saine sans augmentation d'impôts en 2016 face à ce que l'Etat appelle une « **contribution de la commune en redressement des finances publiques** », dit plus clairement une réduction des dotations. Cette « contribution » a été de 24.969 € en 2015.

Nous venons de connaître nos dotations pour l'année 2016. La principale dotation (DGF) est en baisse de 7,54 % (montant 2016 : 311.271 €). Fort heureusement, la dotation solidarité rurale « bourg centre » est maintenue pour 2016 à hauteur de 127.967 €.

La liste des principaux investissements est reprise dans la rubrique « travaux ». Ceux-ci ont tous été réalisés en autofinancement, sans aucun recours à l'emprunt. Nous avons pu rembourser, en très grande partie, les deux prêts « relais » mis en place dans l'attente du versement du solde des subventions et du remboursement de la T.V.A. : le premier de 173.000 € a été remboursé en janvier 2016, le second de 228.000 € le 25/03/2016.

Nous n'envisageons pas, pour l'année 2016, de recourir à l'emprunt au niveau de la commune dans l'attente, peut-être, de très gros investissements ultérieurs ?

Nous sommes à la « chasse » aux subventions... mais 2015 et vraisemblablement 2016 sont des années de « vaches maigres ».

Nous avons obtenu en 2015 :

- ☞ **10.120 €** de l'Etat pour la rénovation de la toiture de la salle Saint Martin (40 % du montant global),
- ☞ **15.200 €** du Département pour la création éventuelle d'un trottoir le long de la départementale « 100 », soit 31 % du coût (dans le cadre d'un plan du département pour l'aménagement en zone urbaine des trottoirs des routes départementales),
- ☞ **25.000 €** pour les Nouvelles Activités Périscolaires (cumul de l'aide de l'Etat et de la contribution de la CAF) pour un coût global de 35.000 €.

Pour 2016, deux demandes de subventions ont été déposées au titre de la DETR (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux) auprès des services de l'Etat :

- ☞ **53.919 €** pour la réalisation d'une nouvelle voirie, des trottoirs et bordures rue du Château et dans son prolongement suite à la réfection complète de l'assainissement par Noréade,
- ☞ **14.779 €** pour les éventuels travaux de trottoir sur la départementale « 100 », en complément de la subvention de 15.200 € du Département.

Au niveau du Service des Eaux : Evidemment, comme développé par M. le Maire, nous sommes sous le choc de la décision de l'Etat de nous retirer cette compétence. Nous avons poursuivi en 2015 et poursuivrons en 2016 la même gestion rigoureuse.

Les recettes de fonctionnement liées directement à l'exercice ont été de 331.461 € pour une prévision de 322.900 € (en 2014, les recettes étaient de 318.911 €).

La vente d'eau directe aux abonnés a représenté 94.419 € pour une prévision de 94.500 €.

La différence, au niveau des recettes, correspond à des taxes que nous collectons et reversons aux différents organismes (comme l'Agence de l'Eau).

Les recettes totales (fonctionnement et investissement) ont représenté 660.084 € et les dépenses totales (fonctionnement et investissement) 586.513 € dégageant un solde positif de 73.571 €.

A noter la recrudescence des impayés ! Certes, nous comprenons les situations difficiles et acceptons, chaque fois que cela est justifié, des échelonnements mais nous luttons contre les impayés qui pénalisent la collectivité.

Quant aux investissements, suite à la parution de la loi « NOTRe », nous avons bloqué la dernière tranche d'investissement prévu pour le changement des branchements au plomb dans l'attente des négociations que nous devons engager avec le futur exploitant du réseau. Cependant, chaque fois que des travaux d'assainissement sont faits, nous procédons au fur et à mesure au changement des compteurs ; ce sera le cas en 2016 avec environ une quinzaine de compteurs qui seront remplacés pour un coût global de l'ordre de 21.000 € (avec mise en place d'un emprunt du même montant par mesure de prudence)

En résumé : **Tant au niveau de la Commune que du Service des Eaux, nous avons une situation saine mais une gestion de plus en plus rigoureuse face au désengagement de l'Etat, à la réduction des subventions, à de nouvelles charges imposées aux communes... et des négociations délicates à mener.**

LES TRAVAUX

Alain CLOEZ, adjoint aux travaux et au service de l'eau et la **commission** « travaux »

Rappelons que **Paul CANION** a entamé l'année avant de passer le relais à Alain CLOEZ en mars 2015. Tous nos remerciements à Paul pour son action et son engagement qui se poursuivent activement tant au sein du Conseil Municipal que dans le monde associatif.

Au niveau de la commune :

Des travaux significatifs ont été réalisés, en particulier :

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| ♦ Nouvelle toiture pour la salle St Martin | 31.000 € |
| ♦ Réfection de la voirie, rue des Bleuets | 14.619 € |
| ♦ Réfection (peinture et revêtement sol) salle des mariages, couloir, bureau du Maire | 14.600 € |
| ♦ Nouvel éclairage et nouvelle sonorisation à la salle des fêtes | 13.000 € |
| ♦ Elagage des peupliers et pose de filets au dessus de la tribune au stade | 12.000 € |
| ♦ Création de trottoirs, rue de Bousies | 10.100 € |
| ♦ Création de trottoirs, rue Saint Martin | 7.400 € |

Rappelons que ces travaux ont été autofinancés et que seule la toiture de la salle St Martin a pu bénéficier d'une subvention de 40 %.

Si les travaux ci-dessus ont été réalisés par des entreprises, les services techniques de la commune ont procédé, entr'autres, à :

- ♦ La réfection de la maçonnerie et le rejointoiement du mur de soubassement de l'église, des murs autour du court de tennis et du socle de la statue « Talma »,
- ♦ De multiples travaux d'entretien des bâtiments communaux (rappelons que nous avons 17 sites) et des abribus.

Ces travaux viennent s'ajouter aux travaux plus courants de surveillance et relevés au château d'eau, le nettoyage et le curage des fossés, l'entretien des espaces verts, des fils d'eau, des ruelles et des interventions ponctuelles pour le service des eaux.

Les services techniques ont pu bénéficier en 2015 du renouvellement d'équipements usagés :

- ♦ Tracteur avec chargeur
- ♦ Lame chasse-neige (qui reste neuve cette année !)
- ♦ Broyeur d'herbe

- ♦ Rachat d'outillage (en partie suite aux vols avec indemnisation en partie par les assurances)

Ces matériels et équipements ont représenté un investissement de 40.200 €.

Pour 2016, nos propositions qui seront débattues en Conseil Municipal portent sur :

- ♦ La voirie, les trottoirs et bordures rue du Château (investissement quasi obligé dans la foulée des travaux d'assainissement de Noréade) : coût pour Noréade de l'ordre de 730.000 € TTC et pour notre commune de 216.000 € TTC avec demande de subvention au taux maximal de 30 %,
- ♦ Création d'un local de stockage adjacent à la salle des fêtes (imposé par la commission de sécurité),
- ♦ Parking rue Notre Dame (près des anciens vestiaires du stade) afin d'endiguer les problèmes récurrents de stationnement pour environ 20.000 €,
- ♦ La réfection du chœur de l'église, éventuellement les trottoirs rue Henri Roland, les clôtures autour du terrain multisports « city », la réalisation de bacs et potences pour notre fleurissement, la réfection de la cour de l'école maternelle, un adoucisseur pour la salle des fêtes,
- ♦ Des équipements de sécurité (alarmes anti-intrusion, vidéosurveillance).

Les besoins sont nombreux, nous devons arbitrer en fonction de nos moyens financiers, des subventions éventuelles. De plus, nous devons débiter nos travaux de mise en accessibilité.

Au niveau de notre service des eaux :

En plus des entretiens courants, il y aura le changement des compteurs au plomb, rue du Château et dans le périmètre des travaux de NOREADE comme évoqué précédemment.

LA SECURITE

Alain CLOEZ, adjoint en charge de la sécurité, la circulation et du stationnement la **commission** « sécurité ».

C'est un point essentiel mais complexe dans sa mise en œuvre.

Après plusieurs mois de travail en commission, 2 réunions publiques, une concertation avec les organismes compétents, une première série de mesures prendra effet fin mai, début juin :

- ♦ Sécurisation et limitation du stationnement à proximité des écoles (en dehors des mesures drastiques actuelles imposées dans le cadre du plan Vigipirate),
- ♦ Sécurisation et limitation du stationnement rue Henri Roland à proximité du collège,
- ♦ Mise en sens unique de la rue de la République.

Après une information préalable, le recueil des réactions des usagers et de leurs propositions, permettra de valider ou de faire modifier ces premières mesures. Nous procédons par étapes en comptant aussi sur le **sens civique** des usagers... et le respect des dispositions existantes. Nous **informerons**, **avertirons** mais aussi **sanctionnerons** si les dispositions ne sont pas respectées, il y va de l'intérêt collectif.

Au-delà de la sécurité, au niveau stationnement et circulation, nous avons un enjeu de sécurité publique et de la préservation de nos biens. Trois vols en 10 mois dans nos services techniques, un vol dans nos écoles (en partie avorté), des dégradations multiples... Nous avons des passages plus réguliers de la gendarmerie avec des relations proches (c'est leur vigilance qui nous a permis de récupérer l'intégralité du dernier vol), nous envisageons de prendre un jeune en service civique ou un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) dans l'attente du retour de notre policier municipal. Nous avons décidé la mise en place imminente d'un système d'alarme anti-intrusion pour les services techniques (coût 7.000 €) et envisageons à brève échéance un dispositif similaire pour les écoles et un dispositif de vidéosurveillance à des endroits « critiques ».

A titre préventif, l'opération « **voisins vigilants** » sera activée prochainement (fin mai, début juin) et aussi nous insistons sur la vigilance nécessaire de chacune et chacun d'entre nous et la remontée en Mairie de toute information.

URBANISME, CADRE DE VIE, GESTION DES SALLES

Joël DEHOVE, adjoint chargé de l'urbanisme, du cadre de vie, de la location et la gestion des salles et la **commission** « urbanisme - cadre de vie »

Rappelons d'abord deux modifications majeures qui nous ont été imposées par l'Etat :

- **Le transfert de la compétence du droit des sols** à la CCPM (Communauté des Communes du Pays de Mormal) avec comme conséquence que notre POS (Plan d'Occupation des Sols) communal sera remplacé par un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) géré par la Communauté de Communes.
Le pouvoir de décision est transféré (mais nous sommes partie prenante) ; le Maire reste cependant le signataire des permis de construire et des autorisations de travaux mais dans un cadre prédéfini.
- **La fin de l'instruction des permis de construire** par les services de l'Etat (D.D.T.M.), service qui était public et gratuit et qui est maintenant assuré par un service mutualisé mis en place au sein de la CCPM et payant (coût estimé : 5.500 €)
La commune reste cependant le guichet unique pour la réception des demandes (je suis à votre disposition à la permanence en Mairie le samedi de 9 h à 10 h).

Les permis de construire :

- 6 permis de construire ont été accordés en 2015 (5 en 2014)
- 29 déclarations préalables pour travaux divers ont été déposées (18 en 2014)
- 52 certificats d'urbanisme ont été instruits en 2015 (46 en 2014)

Ce sont des signes encourageants quant au développement de notre commune.

L'accessibilité :

- C'est une loi de 2005 qui déjà fixait le cadre de cette obligation d'accès à toute personne en situation de handicap quelle qu'en soit la nature ; mais tout s'est activé en 2014 et 2015.
- Nous sommes une commune fortement impactée compte-tenu de notre topographie : 17 sites ont été répertoriés par le Cabinet ACCESMETRIE avec des problèmes particulièrement ardu pour la mairie et nos écoles. Cela touche aussi toutes nos salles, le cimetière, le terrain de football, notre étang....
- Une première estimation (sans résoudre le problème de la mairie et ne résolvant que partiellement celui de nos écoles) faite par le cabinet consulté ressort à environ 400.000 €.
- Compte-tenu de « l'énormité » du problème, nous avons obtenu un report d'un an du dépôt de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) soit en septembre 2016.
Il s'agit du dossier prévoyant toutes les mesures que nous allons prendre, de travaux que nous devons réaliser dans une période de 3 à 6 ans (pouvant aller exceptionnellement jusqu'à 9 ans).

L'utilisation des salles :

- **La salle des fêtes** a été mise à disposition 30 fois pour des manifestations diverses, en particulier au profit des associations et louée à 6 reprises à des particuliers.

Deux investissements en matériel ont été indispensables compte-tenu de la vétusté : une nouvelle cuisinière pour 6.273 € et un lave vaisselle pour 4.000 € (la cuisinière avait plus de 30 ans et le lave vaisselle plus de 20 ans). Ces investissements ont été complétés par des rachats de matériels divers (percolateur, vaisselle....).

La nouvelle sonorisation de la salle de fêtes pourra être prêtée aux associations ou louée pour les particuliers moyennant caution.

- **La salle Joséphine BATAILLE** a été mise à disposition 44 fois et louée 19 fois.

Le Conseil Municipal s'est prononcé contre la réalisation de barbecues ou méchouis à l'extérieur de ces deux salles sauf dérogation à caractère exceptionnel que peut accorder le Maire.

- **La salle des sports** : elle est particulièrement sollicitée compte-tenu des nouvelles associations sportives (club de hand-ball, club d'arts martiaux). Un nouveau planning d'occupation de cette salle a été refait en concertation avec les utilisateurs.
- **La salle de musique** est elle aussi fréquemment sollicitée (harmonie municipale, club des chica's dance, club de Zumba...)
- **La salle Saint Martin**, dont la toiture a été refaite et l'aménagement intérieur rénové, accueille les activités paroissiales, la chorale et prochainement la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) pour les consultations.
- **La salle dite « ancienne pharmacie »**, entretenue et sécurisée, peut accueillir certaines manifestations associatives (à public limité), certaines réunions et devrait être le point d'accueil des restos du cœur à partir de la campagne d'hiver. Pour l'instant, aucune décision n'est prise quant au devenir compte-tenu qu'il faut préalablement décider de la localisation de l'école (cycle 3 ou école des garçons). Elle est en réserve.

Le cadre de vie :

- **Jardins amateurs** : début juin 2015, les adhérents se sont réunis et ont bénéficié d'une très intéressante conférence de M. Jean-Michel LASSELIN. Cette rencontre a connu un succès accru cette année.
- **Le fleurissement de la ville** s'est fait début mai avec un très gros effort de qualité et de nouveaux points de fleurissement en étroite collaboration avec Séverine DELOBELLE, adjointe à l'animation de la vie locale, qui pilote le projet avec sa commission.
- **Les maisons et jardins fleuris** : dans le cadre du concours annuel organisé par la ville (19 participants), le jury a pu apprécier le fleurissement et a remis les récompenses en octobre ; le 1^{er} prix a été décerné à M. Joël DREUMONT.

Cette année 2016, le concours des maisons fleuries est reporté au 23 juillet à la demande des participants (fleurs plus épanouies à cette période).

Les commémorations :

- **Le 1^{er} mai** : défilé et traditionnelle remise de médailles du travail.

Echelon Argent

Christophe BAUDCHON
Frédéric BRASSEUR
Odile DANGREAU
Gilles DE MACEDO
Odile LEGER
Géry RIVIERE

Echelon Vermeil

Catherine LEDUC

Echelon Or

Bernard ZAKROCKI

Echelon Grand Or

Paul CANION
Bruno CARLIER
Jacky DAVOINE
Daniel FOUQUART

- **Appel du 18 juin** : Importante participation de nos associations, de l'harmonie municipale, de l'Improvis Band Podéen, de nos écoles, de notre chorale (interprétant le Chant des Partisans), de nos enfants (alternant chants de mémoire et Marseillaise), de nos sapeurs-pompiers (si importants et fidèles pour notre sécurité), de l'association NUTS (avec ses membres en tenue d'époque et ses véhicules militaires) qui nous a fait la surprise de remettre à chaque enfant présent un pigeon, symbole de la liberté pour qu'il puisse le lâcher lui-même à l'issue de la manifestation. Merci à notre coulonneur, Didier DUCARNE, qui nous assure un superbe lâcher de pigeons lors des commémorations.

- **A propos du 11 novembre** : il faut souligner la mobilisation exceptionnelle à l'occasion du centenaire de la guerre 14-18, la participation des enfants des écoles et de leurs parents.

Merci à Madame MONNOYER, directrice des écoles, aux enseignants et intervenants, à Messieurs Samuel JETTE et Jean-Yves COPIN qui répondent présents à ce devoir de mémoire.

Projets 2016 :

- Implantation du panneau électronique d'informations fin avril,
- Pose de panneaux d'accueil aux entrées de la ville,
- Pose de nouvelles structures sur les poteaux bordant la place Talma pour compléter le fleurissement
- Transfert du parking du cimetière pour son implantation côté cimetière dans le cadre de l'extension du cimetière existant ; le projet est en cours mais il fallait une dérogation au plan d'occupation des sols car ce terrain est classé en zone agricole ; M. le Maire a présenté le dossier lors de la dernière réunion de la CCPM (maintenant compétente) et a obtenu l'accord.

AFFAIRES FAMILIALES, VIE SCOLAIRE ET SOLIDARITE

Ludivine JOVENIAUX, adjointe aux affaires familiales, à la vie scolaire, à la solidarité et la **commission** « affaires familiales, vie scolaire et solidarité ».

Affaires familiales :

Une permanence se tient tous les lundis après-midi ; cette permanence est accessible et ouverte à tous. C'est avant tout un moment d'échanges et d'écoute.

- Nous bénéficions du concours et de l'aide de différents organismes, tels que : les Familles Rurales, le Secours Catholique, les Restos du Cœur, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), les assistantes sociales du secteur, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- Nous essayons de résoudre au mieux les problèmes qui peuvent être d'ordre très divers (administratifs, financiers, de logement...)
- Les consultations nourrissons de la PMI reviendront dans la commune à partir du 2 mai dans la salle St Martin rénovée.

La vie scolaire :

- Sous la direction de Mme Sylvie MONNOYER, notre école accueille 265 enfants pour 11 classes.
- M. le Maire et moi-même, sommes conviés à chaque conseil d'école. Ce sont des rencontres intéressantes avec le corps enseignant, les parents d'élèves et les intervenants extérieurs et nous sommes bien informés de la vie dans nos écoles, des projets. Nous réfléchissons, échangeons et nous construisons des actions communes.
- En juin 2015, avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves, les membres du Conseil Municipal et les services techniques, nous avons participé à la fête des écoles particulièrement réussie avec un chapiteau extérieur, une petite restauration organisée par les parents d'élèves.
- A priori, nous ne pourrons pas le faire cette année compte-tenu des mesures rigoureuses de sécurité imposées.
- Les écoles ont organisé plusieurs manifestations auxquelles nous sommes associés :
 - Le concours d'orthographe avec l'école de Louvignies-Quesnoy (des places de cinéma au théâtre des 3 chênes offertes aux lauréats par la commune),
 - Le musée mobile : exposition de 14 œuvres contemporaines, place Talma,
 - La journée « smatchis » de volley-ball associant les enfants de CM1 et CM2 et les élèves de 6^{ème}.

Et nous maintenons nos activités traditionnelles :

- Pour clôturer la fête des écoles, 39 dictionnaires ont été distribués aux élèves de CM2 ainsi que l'ouvrage de M. Roger DEGARDIN consacré à l'histoire de notre commune,

- A la St NICOLAS, nous avons pris le relais de la CCPM en offrant de jolis livres adaptés à chaque âge d'enfants.
- Pour le Noël des enfants de l'école et du collège : 380 colis ont été confectionnés et distribués par les membres du Conseil Municipal avec l'aide des agents municipaux.

Des travaux (maintenance, peinture) et des investissements ont été réalisés :

- Equipement pour le dortoir de nouveaux petits lits,
- Achat et mise en place de 14 ordinateurs,
- Achat d'équipements pour le personnel du service de nettoyage (amélioration des conditions de travail).

Il y a maintenant le problème essentiel de la sécurité et de l'accessibilité évoqué par le Maire.

Pour contribuer au bon fonctionnement du service scolaire, à côté du personnel communal titulaire (ATSEM, agent d'animation, agent de restauration), nous avons 3 contrats d'insertion en cours (CUI) et un premier contrat de service civique (contrat de 6 mois permettant à un jeune de moins de 25 ans d'accéder à une première mission à caractère professionnel). Nous poursuivons le recours à ce dispositif du service civique très formateur pour un jeune motivé et peu coûteux pour la commune (110 € par mois ; le solde de l'indemnité étant versé par l'Etat).

La sécurité des sorties d'école :

Depuis début mars, une jeune en Service Civique assure la sécurité des enfants au niveau du passage piéton de la rue François Druesne en plus de l'agent municipal présent, rue Pasteur.

Nous, automobilistes, soyons vigilants et respectueux des règles de sécurité et du Code de la Route (éviter de se garer près des passages-piétons pour une meilleure visibilité lorsque les enfants traversent).

Respectons nos agents qui œuvrent pour la sécurité de nos enfants !

Les activités périscolaires (NAP) :

Aujourd'hui, au terme prochain de la deuxième année, nous pouvons nous féliciter du travail accompli tant dans l'organisation que dans la qualité des activités et dans l'implication des intervenants.

Le bilan 2014/2015 : ce bilan prend appui, entr'autres, sur une enquête de satisfaction menée début juin auprès des familles, enfants, intervenants pour clôturer la 1^{ère} année. Soucieux de proposer un service de qualité, celle-ci a contribué aux réflexions et à l'amélioration continue de ce service.

Quelques chiffres : **154 enfants** (53 enfants de moins de 6 ans et 101 enfants de plus de 6 ans) ont participé à ces activités sur 260 enfants scolarisés.

Ces activités se déroulent les mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 16 h 30 ; elles sont gratuites et réparties sur 5 périodes de 7 semaines avec des propositions différentes et une flexibilité sur les 3 jours ; 22 intervenants ont animé ces différentes activités ; 40 activités différentes ont été proposées sur l'année ; 1 poste de coordinatrice en CDD à mi-temps a été créé. Cela a un coût important avec, fort heureusement, un dispositif d'aides et de subventions que nous utilisons au maximum, il reste cependant un coût direct pour la commune d'environ 50 € par enfant et par an.

La solidarité :

Elle s'exprime par nos actions sociales directes et celle de notre CCAS.

Il y a tout d'abord **le colis de nos aînés** offert par la Municipalité et le CCAS, c'est une belle occasion de rencontre. Trois cent trente six colis ont été confectionnés et distribués au domicile des bénéficiaires par les membres du Conseil Municipal et du CCAS. Nous mettons un point d'honneur sur la qualité des produits qui sont sélectionnés chez nos commerçants locaux.

Le plan canicule et grand froid : ce plan est un dispositif de prévention des risques lors de fortes chaleurs ou de grand froid. Il vise à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile et aux personnes de 60 ans et plus en situation de handicap.

Chaque année, dans le colis des aînés, est joint le dépliant d'informations ainsi que la demande d'inscription sur le registre nominatif (sans inscription, nous ne pouvons être à vos côtés pour vous aider). Des formulaires d'inscription sont à disposition en Mairie.

En juillet, une alerte de niveau « 3 » du plan canicule a été déclenchée par le Préfet. Nous l'avons tout de suite mis en application dans la commune. Avec l'aide des membres de l'amicale des pompiers, M. le Maire et moi-même, sommes allés visiter les personnes inscrites afin de s'assurer que les précautions étaient prises (volets fermés, pièce fraîche...). Lors de ces visites : remise d'une bouteille d'eau fraîche, relevé de température de la maison, vérification que tout allait bien.

Nous nous impliquons aussi fortement dans les dispositifs mis en place soit par la CCPM ou les organismes sociaux et essayons d'attirer ces manifestations chez nous.

Ce fut tout d'abord - le 8 mars 2016 - la réunion à la salle des fêtes d'élus de différentes communes de la CCPM pour la mise en place de l'opération « **La communauté de communes, amie des aînés** », opération qui vise à rencontrer les aînés, recueillir leurs besoins, mettre en place et coordonner des opérations spécifiques. Cette opération est pilotée par le Docteur Denis LEFEBVRE, gériatre et vice-président de la CCPM.

Ensuite, le 17 mars 2016, nous avons accueilli le premier forum « **Bien vieillir sa retraite** », co-organisé par le CLIC de Le Quesnoy et le groupe HUMANIS avec la participation d'une vingtaine de professionnels de la santé, de l'hébergement, de la sécurité et des loisirs pour les retraités. Les associations locales et voisines ont apporté une belle contribution par leurs démonstrations et les échanges ; près de 230 personnes ont visité le forum, les Podéennes et Podéens ont été particulièrement nombreux (110).

ANIMATION DE LA VIE LOCALE, CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS

Séverine DELOBELLE, adjointe à l'animation de la vie locale, la culture, la jeunesse et les sports, et la **commission** « culture, jeunesse et sports ».

Rétrospective des animations depuis la rentrée de septembre 2015 :

- **Septembre** : forum des associations avec présentation du livre de Roger DEGARDIN : « Monographie de Poix du Nord ». Des exemplaires sont encore disponibles auprès de l'association des sociétés podéennes, de l'amicale des pompiers et M. le Maire.
- **Octobre** : repas des aînés avec un spectacle patoisant, remise d'un set avec d'anciennes photos de Poix du Nord à chaque participant (une belle idée de la benjamine du Conseil Municipal, Alice NAVEAU et le prêt de cartes postales d'Henri LECUPPRE).

4 couples fêtant leurs noces d'or ont été mis à l'honneur ainsi que le doyen et la doyenne de l'assemblée :

Noces d'or M. & Mme LAMARCHE Daniel et Jacqueline
 M. & Mme NOISETTE Jean-Léon et Gisèle
 M. & Mme TROLLE Noël et Claudine
 M. & Mme CRAME Roger et Gisèle

Le doyen M. GABIOT Jean-Marie

La doyenne Mme LECUYER Marie-Louise

Rappelons que l'âge requis est de 66 ans.

Afin de célébrer vos 50 ou 60 ans de mariage lors du repas des aînés - si vous ne vous êtes pas mariés à Poix du Nord - il suffit de vous inscrire en Mairie avant le 1^{er} Août 2016.

- **Novembre** : Accueil de « conteurs en campagne » avec « l'épopée du roi Gilgamesh » par Jean-Paul MORTAGNE avec la participation de la CCPM.

Participation au Quercithon : organisation d'une journée sportive à la salle des sports avec les associations de Poix du Nord qui nous a permis de récolter 1.800 € pour le Téléthon.

- **Décembre** : Spectacle de Noël pour enfants avec la venue du Père Noël, spectacle financé en partie grâce au fonds d'action culturelle de la CCPM.

2016, manifestations récentes et à venir :

- ♦ Le printemps est arrivé avec son concert de l'Harmonie Municipale et s'est poursuivi avec la chasse aux œufs le samedi 26 mars (avec des jeux gonflables gratuits pour les enfants), parc WALLERAND.
- ♦ Le 2 Avril, à l'occasion de la St Patrick, journée « FOLK » au son de la musique irlandaise organisée par la CCPM.
- ♦ Week-end du 7 et 8 mai : « Poix du Nord fête sa libération » avec campement militaire, reconstitution, défilé de véhicules militaires, atelier de coiffure, repas et bal en tenue d'époque, concert... organisé par l'association NUTS.
- ♦ Fêtes d'été : retraite aux flambeaux avec un concours de chars décorés (ex aequo 2015 Chica's dance et l'amicale des pompiers), jeux, lâcher de ballons, spectacle, ducasse, feu d'artifice.... Cette année, 2 ballons nous sont revenus d'Allemagne (Léo TONDEUR et Laurine CANONNE ont reçu chacun un pass de 3 tickets de cinéma).
- ♦ Au niveau de manifestations financées par la CCPM, la ville de Poix du Nord a été retenue pour accueillir bibliothèque en fête et, dès à présent, pour 2018 une troupe de théâtre.

Les associations :

- 4 nouvelles associations ont vu le jour depuis septembre 2015 avec succès : la Zumba Podéenne, le Hand-ball féminin, le club de Country, le club d'Arts Martiaux.
- Les associations sont très actives et organisent différentes manifestations et activités : lotos, repas dansants, carnivals, expositions, concours de pétanque ou de belote, rencontres sportives, chants chorale, représentations de danse, de zumba, de country, jumelage entre le club de country de Poix du Nord et de Douchy les Mines, activités sportives pendant les vacances scolaires par le club de judo.

C'est un foisonnement d'activités que nous souhaitons valoriser, faire connaître de tous. Ce sera bientôt le cas avec le panneau d'informations et notre site internet.

- Le jumelage Poix du Nord/Burgbrohl : cette année, nous sommes reçus chez nos amis Allemands, les 15 - 16 et 17 avril.
- Nous avons aussi la création d'une école de solfège avec notre intervenant musical, Samuel JETTE, le but étant d'ouvrir les horizons musicaux pour nos jeunes et de pouvoir également les faire participer un jour à l'harmonie municipale que nous souhaitons voir se pérenniser.
- L'année dernière, nous avons accueilli le festival des chœurs d'enfants du Hainaut avec la participation des enfants des écoles. Le 11 mars, une cinquantaine d'enfants ont participé de nouveau au festival qui a eu lieu à Douchy les Mines.

Pour peut-être encore connaître mieux nos associations, vous trouverez jointe au bulletin municipal une fiche de présentation de celles-ci.

Animation/Tourisme :

- ♦ Le petit marché, place Talma, continue avec l'accueil d'un primeur, d'une pâtisserie et maintenant d'un commerçant de petits équipements et produits ménagers.
- ♦ En septembre, nous avons participé au projet « Dérouler la Forêt » organisé par la CCPM dont le but était de venir visiter les diverses communes de la CCPM qui accueilleraient une lettre géante en bois et permettait de découvrir un site historique.
A Poix du Nord, nous avons pu mettre en valeur le « Keighley Hall »

- ♦ Valorisation de nos sites : par l'intermédiaire de Roxane GHYS, conseillère communautaire, participation à la commission tourisme de la CCPM avec un travail sur les chemins pédestres, l'aménagement des cours d'eau, leur entretien...

Fleurissement :

C'est une contribution à l'embellissement de notre ville à laquelle nous sommes très attachés.

En 2015 : Réalisation et aménagement de différents parterres (cimetière rue Henri Roland, rue des Warenes, les lavoirs, la place Talma, la place Aimé Joveniaux) et fleurissement de nos ponts et barrières, mise en place de diverses balconnières et bacs de fleurs autour de la salle des fêtes.

Pour 2016 : Projet de fleurissement de deux de nos entrées de ville (si accord du Conseil Départemental).
Continuité des parterres rue Henri Roland et rue des Warenes.
Réaménagement du jardin Burgbrohl,
Poursuite du fleurissement de nos ponts, barrières et balconnières.
Entretien et suivi régulier de nos parterres existants en collaboration avec nos services techniques.

Nous apportons nos plus vifs encouragements aux fleurissements des façades et jardins avec le concours des maisons et jardins fleuris.

Quant aux illuminations de Noël, nous avons pris l'option de repartir de zéro en constituant au fil des ans un ensemble cohérent.... Cela se fait progressivement.

LES MISSIONS DE NOS CONSEILLERS DELEGUES

- ♦ **Jean-Léon NOISETTE - Conseiller délégué au Centre Aéré**

Sa mission relative au centre aéré est faite de nombreuses réunions préparatoires à la C.C.P.M., d'un travail conjoint avec Mesdames Séverine BETHEGNIES, directrice et Valérie DEPARIS, directrice adjointe du centre de Poix du Nord.

La compétence est certes celle de la Communauté des Communes mais Poix du Nord étant l'un des centres, toute l'organisation et la logistique sur place nous incombent (avec une refacturation des coûts à la CCPM).

Le centre aéré en 2015 a accueilli 123 enfants à Poix du Nord encadrés par 14 animateurs et animatrices.

Les sorties ont été diversifiées ; une fois par semaine : la piscine à Le Cateau, le labyrinthe et le parc de Raismes, le laser game et le bowling à Caudry, le centre régional de la marionnette. Les plus grands (46 enfants) ont campé 4 jours à Hirson sur un site offrant de multiples activités, les plus petits ont fait un bivouac.

Pour cette année 2016, le centre aéré se déroulera du 7 au 29 juillet et deux séances d'inscription se feront à Poix du Nord. Enfin à l'horizon 2017, il y a en cours d'étude un centre aéré à Poix du Nord aux vacances de Pâques et/ou celles de la Toussaint. A suivre....

- ♦ **Geoffrey PAUL - Conseiller délégué aux nouvelles technologies et en charge du Plan de Sauvegarde Communal**

Tout ce qui touche aux nouvelles technologies, la téléphonie, les équipements bureautiques et informatiques bénéficie de la collaboration de Geoffrey.

Citons la mise en place de la salle informatique aux écoles avec les 14 nouveaux ordinateurs, la renégociation des contrats de téléphonie (nouvel équipement et internet sur nos sites), du contrat de reprographie (du matériel plus performant et une baisse du coût de 20 %).

Geoffrey réalise toutes les maquettes des bulletins municipaux, des flash infos, des cartes d'invitation... et surtout d'ici 2 mois, nous verrons l'aboutissement d'un chantier majeur qu'il pilote depuis 18 mois : le site informatique de la commune.

Enfin, de par ses compétences professionnelles, il finalise le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) qui sera suivi du DICRIM (Document d'Information Communal des Risques Majeurs). Ce sont des documents obligatoires pour organiser les actions en cas de sinistres de grande ampleur (inondation, tempête....) qui toucheraient notre commune.

♦ **Roxane GHYS - Conseillère Communautaire - Membre de 2 commissions à la CCPM
Conseillère déléguée**

D'abord, Roxane est mon binôme en tant qu'élue conseillère communautaire (Poix du Nord dispose de 2 sièges au sein de la CCPM).

Sa mission de conseillère déléguée communale est d'assurer la liaison avec les adjoints et adjointes concernés pour mettre en place les actions, manifestations au sein de la commune organisées ou financées par la CCPM.

Parmi les actions issues de cette mission, citons les « conteurs en campagne », le spectacle de Noël des enfants, le concert « irlandais » et en prévision une séance théâtrale.

Ce sont des retombées positives pour la commune.

♦ **Maryse CARLIER - Conseillère déléguée auprès du Maire pour des missions à caractère administratif**

Très concrètement, la mission consiste en:

- l'établissement de tous les comptes-rendus et procès-verbaux du Conseil Municipal,
- la mise en place de différents documents supports,
- la contribution à la réorganisation administrative en cours,
- la frappe du bulletin municipal,
- la réalisation de tous les procès-verbaux de réunions internes,
- pour le CCAS : la réorganisation de la gestion administrative des jardins ouvriers.



Toutes ces missions sont ponctuelles, en fonction des besoins précis et identifiés.

Elles ne sont indemnisées que partiellement par prélèvement sur l'indemnité du Maire et des adjoints.

Notre état civil,

Naissances :

BAILLON Lucas
BERNIER Malory
BLYAU Margaux
CANONNE Emy
CANONNE Julie
CARLIER Lyssandre
COSSIAUX Elise
DAVOINE Lilou
DUCORNET Gabriel
EDART Trystan
FOSSE Alice
HENRY Tyron
LEFEBVRE Ellyne
LEMPEREUR Apolline
LEMPEREUR Léandre
LESOURD LABESSE Bastien
MARISSAL Mathéo
POIRSON Hugo
PONTHIEU Sohan
PROUVEUR Eden
QUILLE Fanny
RAVESCHOT Fleur
ROCH Elyanna
RUCHOT MéliSSa
SERPILLON Axel
SOIGNEUX Kaylia
SORLIN Lucas
TRIOUX Océane
VINCENT Tom
WANGOOTHEM Lucas

Mariages :

BERQUET Johan & BLEHAUT Aurélie
CARTIGNY Alexis & MALAQUIN Camille
COUSSEMENT Laurent & DENIS Sandra
DEQUET Sébastien & CANION Catherine
DUCORNET Jérôme & PENIN Sandrine
FOUCART Timothée & BOONAERT Géraldine
HAUTCOEUR Guillaume & BRAEMS Dorine
MACHU Pierre & DUBEAUREPAIRE Valérie
ROLAND Cyril & CAESE Floriane
SEGARD Sébastien & GUERNEZ Cindy

Décès :

LEPEZ BAUDUIN Madeleine
DEMADE Roger
GRISART Claudine
HUIN Georges
JEUNE Christian
LALLAU Cyrille
TAVEAU LEPINE Marcelle
MARECHAL Jacky
GIVRY MOITY Léontine
DELAYE MOITY Marie-Thérèse
LAMBOURG ROLAND Denise
SENECA Nadia
REUMONT WITAS Andrée
ZILINSKI Stif

Notre C. C. A. S.

Le Centre Communal d'Action Sociale est composé de 11 membres dont le Maire qui en assure la Présidence.

5 membres sont élus par le Conseil Municipal et 5 membres sont désignés par le Maire parmi des personnes menant des actions à caractère familial ou social et/ou membres d'associations à caractère familial et social.

Les membres du CCAS actuellement en fonction sont :

| | |
|------------------------|-------------------------------------------------------|
| Jean-Pierre MAZINGUE | Président |
| Ludivine JOVENIAUX | Adjointe à la vie familiale et aux affaires scolaires |
| Maryse CARLIER | |
| Maryse CARTIGNY | |
| Roland COUPE | |
| Gilles DE MACEDO | |
| Didier GHYS | |
| Geoffrey PAUL | |
| Josy PICCOLI | |
| André VIVELESPERANCE | |
| Jean-Pierre WANGOOTHEM | |

↳ Missions du C.C.A.S. :

- octroi d'aides et de secours aux personnes en difficulté,
- participation aux actions en faveur des Aînés et des personnes en difficulté (manifestations, forums...),
- activation plan canicule ou grand froid,
- participation à l'élaboration et à la distribution du colis des Aînés,
- contribution financière au colis des Aînés (6 €/colis en 2015),
- administration et gestion des jardins ouvriers,
- administration et gestion de son patrimoine.

↳ Ressources du C.C.A.S. :

- La principale ressource est composée du revenu des immeubles dont est propriétaire le CCAS (fermages),
- Les autres ressources sont les dons et legs, les revenus des valeurs mobilières de placements, les libéralités reçues (dons et quêtes lors des mariages) ainsi que de certaines redevances (une quote-part des droits de concessions au cimetière et des droits de chasse),
- Son budget est autonome de la commune et est voté par ses membres.

Au cours de l'année 2015, le C.C.A.S. s'est réuni à 10 reprises et a accordé 15 aides et secours.

Les dossiers sont instruits soit par le Maire, soit par l'Adjointe aux affaires familiales et à la vie scolaire.

Les dossiers sont confidentiels et les délibérations secrètes.

Par contre, le C.C.A.S. collabore avec d'autres organismes à caractère social ou caritatif et peut être amené à réaliser des actions avec ceux-ci dans le respect de leurs règles de déontologie.

Le C.C.A.S. procède actuellement à une réorganisation des jardins ouvriers, à l'amélioration de leur environnement et décidera d'éventuels aménagements en partenariat avec les bénéficiaires.